



## Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)

### Considération du risque sanitaire COVID19

Association pour le  
Développement de  
l'Apiculture provençale

#### Niveau de risque

Risque possible et majeur. Ce niveau de risque substantiel nécessite de prendre des mesures immédiates et de les respecter jusqu'à la fin du risque sanitaire.

#### Mesures à prendre

##### **Bureau, laboratoire, atelier, miellerie et point de vente**

- Prise de température des salariés au moment de l'arrivée sur site  
*(Mise à disposition d'un thermomètre laser. Un salarié symptomatique (fièvre, toux, maux de têtes, diarrhée, courbatures, sensation de fatigue...) ne doit pas se rendre au point de RDV pour le déplacement et doit contacter son médecin traitant)*
- Aération régulière des locaux
- Désinfection du matériel et du mobilier au gel hydroalcoolique ou lingettes nettoyantes  
*(Avant et après chaque utilisation)*
- Désinfection/Nettoyage des mains  
*(Très régulièrement avec un savon, de l'eau et essuie-tout papier ou avec un liquide/gel hydroalcoolique (plusieurs fois/heure), entre chaque tâche, après contact avec le visage, après contact avec le mobilier)*
- Distanciation physique  
*(Minimum 1m, pas de contact physique)*
- Espace de rangement personnel
- Eternuer et tousser dans son coude
- Hydratation  
*(Bouteilles personnelles)*
- Limiter les contacts humains  
*(Si plusieurs personnes occupent différents postes de travail dans un même local, conserver le même poste de travail et éviter les rotations de postes)*

*(Pour un point de vente : organiser l'accueil des visiteurs en limitant l'affluence dans le local pour respecter les règles des gestes barrière ci-dessus. Privilégier les commandes anticipées et la préparation de colis. Favoriser le paiement « sans contact », Protéger la personne à la caisse (plexiglass, visière, ...).*

- Pause repas  
*(Désinfection des mains avant et après, respect de la distanciation physique, repas personnel (pas d'échanges))*

- Port du masque obligatoire  
*(Attraper le masque par les élastiques. Ne pas toucher une fois en place. A renouveler tous les 3-4h. Prévoir un sac poubelle pour les masques usagers)*
- Privilégier le travail côte-à-côte plutôt que face-à-face avec toujours la distance de sécurité entre les personnes  
*(Dans les bureaux, positionnement des postes de travail face aux mur, distance de 1,5 m à respecter, port du masque si nécessaire)*
- Privilégier un matériel de travail personnel : stylos, lèves cadres...  
*(Eviter les échanges de matériel : si échange, appliquer un protocole de désinfection)*
- Traçabilité de la présence des salariés dans les locaux  
*(Consigner les présences : en cas de contamination d'une personne, possibilité d'identifier et de prévenir celles qui l'ont côtoyée)*
- Utilisation de mouchoirs à usage unique

## Déplacements en véhicules

- Un salarié symptomatique (fièvre, toux, maux de têtes, diarrhée, courbatures, ...) ne doit pas se rendre au point de RDV pour le déplacement et doit contacter son médecin traitant)
- Désinfection habitacle (volant, levier de vitesse, frein à main, poignées de portes, tableau de bord...) avant et à l'issue de chaque déplacement *(au liquide/gel hydroalcoolique ou lingettes nettoyantes)*
- Port du masque obligatoire  
*(Attraper le masque par les élastiques. Ne pas toucher une fois en place. A renouveler tous les 3-4h. Prévoir un sac poubelle pour les masques usagers)*
- Distanciation physique. Pas plus de 2 personnes par véhicule sauf véhicules spécifiques  
*(Minimum 1m, pas de contact physique)*
- Garder le même chauffeur pendant la durée du trajet  
*(Si rotation pour raison de fatigue, réaliser la procédure de désinfection de l'habitacle)*
- Transport du matériel personnel dans des sacs et caisses individuels
- Désinfection des mains  
*(Très régulièrement au liquide/gel hydroalcoolique (plusieurs fois/heure))*
- Eternuer et tousser dans son coude
- Utilisation de mouchoirs à usage unique
- Hydratation  
*(Bouteilles personnelles)*

- Pause repas  
*(Désinfection des mains avant et après, respect de la distanciation sociale, repas personnel (pas d'échanges))*

- Traçabilité des déplacements  
*(Identifier les salariés présents et personnes rencontrées. Consigner ces informations dans un registre : en cas de contamination d'une personne, possibilité d'identifier et de prévenir celles qui l'ont côtoyée)*

- **Au rucher**

- Chacun doit avoir sa tenue de protection personnelle (combinaisons, voiles, gants) et privilégier des outils de travail personnels (enfumoir, lève-cadres, marqueurs, ...)  
*(Eviter les échanges de matériel. Si échanges, appliquer le protocole de désinfection/nettoyage)*
- Désinfection du matériel au gel hydroalcoolique ou lingettes nettoyantes
- Désinfection/Nettoyage des mains  
*(Très régulièrement au liquide/gel hydroalcoolique, et au moins entre chaquerucher, après contact avec le visage)*
- Distanciation physique  
*(Minimum 1m, pas de contact physique, en cas de travail à plusieurs, privilégiez le travail côte-à-côte plutôt que face-à-face avec toujours la distance de sécurité entre les personnes)*
- Eternuer et tousser dans son coude
- Hydratation  
*(Bouteilles personnelles)*
- Pause repas  
*(Désinfection des mains avant et après, respect de la distanciation physique, repas personnel (pas d'échanges))*
- Traçabilité des contacts  
*(Identifier les salariés, apiculteurs, services de l'Etat... présents sur le rucher. Consigner les présences: en cas de contamination d'une personne, possibilité d'identifier et de prévenir celles qui l'ont côtoyée)*